

2-4 Les résistants :

Certains rejoignent les maquis (groupes de résistants français qui luttent contre l'occupation de l'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale). Ils voulaient en quelque sorte se venger de Franco. Ils ressentent donc un sentiment d'espoir, ils avaient l'impression de défendre un idéal. Quelques rescapés des fronts de Catalogne, de Madrid connaissent les souffrances de la déportation, certains meurent dans les camps allemands. Les volontaires arrivent du territoire espagnol. Avec leurs camarades. Ils ont le sentiment de partager une même lutte, une même expérience politique, un même système de valeurs (les communistes espagnols et français se battent ensemble jusqu'à la fin du conflit).

L'effondrement du front de Catalogne (Décembre 1938) et la chute de Barcelone (Janvier 1939) annoncent les dernières semaines de la guerre civile en Espagne. Madrid se bat toujours mais les troupes nationalistes préparent l'assaut final. Les républicains ne l'emporteront pas.

En 1939, 10 000 Espagnols qui se sont engagés dans la Légion Etrangère rejoignent donc les forces de la France Libre après leur défaite. Puis ils intègrent la deuxième division du général Leclerc, il y a beaucoup de Castillans, de Basques. On les envoie combattre les Allemands et les Italiens en Afrique, ils participent également aux campagnes méditerranéennes des Alliés.

III. Pourquoi cette fin dramatique de la Guerre d'Espagne est-elle si peu connue et quels souvenirs laisse-t-elle aux survivants ?

On parle peu de cet épisode parce que ce n'est pas l'un des plus glorieux de l'histoire de France. Les conditions d'accueil sont pitoyables. Pendant la seconde guerre mondiale les Espagnols ont été très maltraités par la France. Ils doivent alors soit s'engager dans la Résistance française, pour combattre les Allemands, alliés de Franco. Ils vont se battre dans la FFI (Forces françaises de l'intérieur) ou avec De Gaulle. Ce sont uniquement des volontaires espagnols. Sur ce point aussi la France n'a pas été reconnaissante envers eux, en minimisant leur apport à la libération de la France (Paris).

3-1 Des Lieux emblématiques pour se souvenir :

Au XXème siècle, on a eu plusieurs drames : la Seconde Guerre mondiale et la Shoah, la guerre d'Algérie, mais la guerre d'Espagne a été mise à part.

En 1997 ils décident de détruire le camp de Rivesaltes, mais de beaucoup de monde a refusé, pour éviter cette disparition programmée, pour ne pas mettre cette part d'histoire dans l'oubli.

En 1998 des citoyens décident de faire une pétition qui se nomme « Pour la mémoire vivante du camp de Rivesaltes ». Elle a été signée par plus de mille personnes dont quelques célébrités comme Simone Veil, Edgar Morin ... C'est alors que le président du Conseil général des Pyrénées-Orientales, propose de relayer cette démarche et faire annuler cette décision.

En 2000 l'îlot F qui fait 62 hectares est inscrit aux Monuments historiques. De plus le conseil général met en place un processus de création d'un musée-mémorial.

C'est alors qu'en 2005 le Conseil général acquies l'îlot F. il est alors inscrit dans le réseau des lieux de mémoire et d'histoire.

En France, de 1938 à 1946, 600 000 personnes ont été internées, beaucoup de camps ont été construits.

Les lieux de mémoires, en général sont nombreux en France, cependant nous remarquons qu'il n'existe pas de carte répertoriant les monuments concernant la guerre civile.

Ce site parle essentiellement de 1939 mais n'évoque pas cette guerre civile espagnole.

a.Le mémorial de Rivesaltes :

Ce mémorial naît soixante dix ans après l'existence des camps, le travail de mémoire pour laisser un souvenir de ce camp est exemplaire aujourd'hui. Nous rappellerons quelques dates historiques de ce cheminement pour en arriver là.

1994 : 16 janvier, stèle à la Mémoire des 2313 juifs déportés du Camp de Rivesaltes vers Auschwitz, par l'association « fils et filles des déportés de France » et Serge Klarsfeld.

1997 : Menaces de destruction du camp.

Pétition du collectif « Pour la mémoire vivante du camp de Rivesaltes » signée par Simone Veil, Claude Simon, Edgar Morin... et de nombreux citoyens.

2007/2008 : Protection et mise en valeur du site, suite des études de conception et de la préfiguration du projet.

2009/2010 Actions culturelles et pédagogiques dans le cadre de la préfiguration du Musée Mémorial. Dépôt du permis de construire. L'architecte est Rudy RICCIOTTI.

En voici les principaux axes : (<http://www.cg66.fr/52-le-memorial-de-rivesaltes.htm>)

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>

« Le projet a pour ambition d'être un espace de référence de l'histoire de l'internement en France, à travers l'histoire du camp et les conséquences des conflits qui ont précipité dans ce lieu des étrangers considérés par l'Etat, comme indésirables (Espagnols, Juifs, Tsiganes, Harkis...).

Il repose sur trois piliers de réflexion et d'action :

- La recherche historique, la restitution et le partage de cette connaissance avec les publics, sur cette page de l'histoire de l'Europe et de la France.
- Une mission pédagogique et éducative, chargée de diffuser cette connaissance et susciter un questionnement sur les thématiques présentées et la relation Histoire / Mémoire(s).
- Une approche sensible et différente, grâce à l'art qui lui aussi permet d'interroger l'histoire.

L'engagement : le projet ne pourrait aboutir s'il n'était assuré d'un véritable soutien de la population. Cela a été souligné lors d'une enquête réalisée par l'institut de sondages SOFRES pour le département des Pyrénées-Orientales : 76% des réponses y étaient favorables.»



Pour les journées européennes du patrimoine : 3500 visites !

Une vidéo présente ce projet de mémorial :

<http://www.cg66.fr/52-le-memorial-de-rivesaltes.htm#par2511>

b.La stèle de Miellin :

Le 25 septembre 2011, une stèle est érigée en hommage à ces centaines de personnes (invalides ou pas) du Camp de Miellin. Pour l'inauguration les derniers réfugiés espagnols de ce camp ont fait le déplacement et ont tenu un discours pour expliquer leur parcours.



Photographie prise par nos soins en décembre 2011

M Colle Guy, habitant de Miellin avec nous deux.

Tourisme de mémoire:

La France construit des monuments pour que les générations futures se souviennent. Elle met également en place une politique éducative autour de ces monuments et souvent dans les programmes scolaires.

Au XXème siècle il y a eu beaucoup de désastres, c'est pourquoi l'Etat ainsi que les collectivités territoriales encouragent le tourisme de mémoire. La contribution financière n'est pas une priorité face à la place de la dimension mémorielle (exemple : le massacre d'Oradour, on ne fait pas payer l'entrée pour visiter le village martyr).

Il y a aussi beaucoup de gens qui vont sur les plages du débarquement, celle d'Argès étant la plus connue.

(Référence : chemins de la mémoire numéro 216 juin 2011.)

3.2 Enquête : analyse d'un questionnaire destiné aux enseignants

Nous avons réalisé un sondage sur l'ensemble de nos professeurs. Nous avons posé huit questions en répondant par oui ou non, donc très rapide à faire. Nous n'avons pas eu toutes les réponses. Sur nos 53 professeurs et assistants étrangers, seulement 22 ont répondu.

Voici les statistiques de ce sondage qui montrent que :

1. 90% savent que Guernica est une ville d'Espagne
2. 20% connaissent la retirada.
3. 95% ont déjà entendu parler de Franco.
4. 30% ont déjà entendu parler de la bataille de l'Ebre.
5. 65% savent que le camp de Rivesaltes a existé.
6. 40% connaissent l'existence du camp de Miellin.
7. 15% ont déjà entendu parler de Manuel Azanas.
8. 45% connaissent la Pasionaria.

Analyse :

Les trois questions 1,3,5 concernant le devoir de mémoire ont plus de 60% des réponses positives.

Franco est un homme politique très connu puisqu'il a été au pouvoir pendant des années. Manuel Azaña est un homme politique qui est resté peu de temps au pouvoir.

Guernica, cette ville est célèbre grâce au tableau de Picasso.

Le mémorial du camp de Rivesaltes est récent, il marque l'actualité donc les enseignants.

En revanche, nous constatons qu'une moitié seulement connaît l'existence du camp des réfugiés de Miellin, cette stèle est donc essentielle au devoir de mémoire en Haute-Saône.

Les autres questions sont des épisodes de la guerre d'Espagne que les français ne peuvent pas connaître.

3.3 Le devoir de mémoire :



a. Présence de la guerre civile espagnole dans les manuels scolaires

Carmen Gordillo, lors de son interview, a précisé que depuis peu la guerre civile espagnole était enseignée en Espagne.

Ca ne fait que peu de temps que nous parlons de la guerre civile espagnole en France dans les manuels scolaires espagnols (elle est au programme de première), environ depuis les années 2000. Alors que ce fait s'est passé il y a déjà 60 ans.

Lors du déroulement du TPE, nous en avons parlé dans notre entourage, mais la plupart du temps, les gens ne connaissent pas cette page de l'histoire.

De temps en temps, ils nous parlent de Franco, Guernica (le tableau). Mais ils ne savent pas qu'un demi-million d'Espagnols sont venus en France...

En même temps ce manque de connaissances peut se justifier. Nous sortons d'une période de silence, peu de gens voulaient en parler, comme souvent après une guerre. Quelques personnes ont écrit des livres, mais seulement à partir des années 2000, ce qui est relativement tard. Mais depuis quelques temps des associations se créent.

b. La loi mémorielle en Espagne

La loi sur la mémoire historique a été votée en novembre 2007, après de nombreux débats car certains pensaient que le vote de cette loi serait une réouverture des cicatrices du passé. Elle a quand même été votée et voulue à 55% des voix.

Malgré les 61% des espagnols qui ont répondu « négatif » à la question de: « la date du 18 juillet 1936 éveille-t-elle en vous un sentiment positif ou négatif? »

Suite au sondage d'opinion des espagnols, 55% estimait cette loi utile et 65% étaient favorable à des recherches sur la guerre civile.

Pour les 55% qui ont voté pour la création de cette loi, c'est une mesure équitable aussi parce que l'église n'avait pas fait son examen de conscience.

70ans après la guerre, 43% de la population pensent que l'Espagne est divisée en deux Espagne adversaire.

En outre, cette loi permet de reconnaître les droits moraux des victimes de la guerre civile des deux bords et les victimes de la dictature. Elle va augmenter le nombre d'aides allouées aux victimes et protégera l'ouverture des fosses communes. Elle permettra également aux descendants des combattants républicains, pour ceux qui en auraient fait la demande avant 2011, de recouvrer leurs identités nationales et un centre de documentation de la mémoire historique sera enrichi par les archives de la guerre civile.

c. Le devoir de mémoire

Le devoir de mémoire est une nécessité face à la grande faculté d'oubli des hommes.

Dans le cas présent, il s'agit de l'attachement à la démocratie.

Le devoir de mémoire oblige à se souvenir et à transmettre.

La transmission de ces valeurs se fait dans le cadre familial, c'est-à-dire une instance de socialisation primaire qui doit permettre à l'enfant d'être imprégnée de ces valeurs, de les rendre banales au quotidien et ainsi devrait rendre de plus en plus improbable le retour du totalitarisme.

Mais l'homme possède un côté obscur qui l'amène à transgresser ses valeurs, à être soumis au groupe (Milgram soumission à l'autorité). Cette obéissance est un facteur déterminant du comportement. Le problème de l'obéissance n'est pas que psychologique : la forme et le profil de la société ainsi que son stade de développement sont des facteurs dont il faut tenir compte. On a établi avec certitude que de 1933 à 1945 des millions d'innocents ont été systématiquement massacrés sur ordre. Avec un souci de rendement comparable à celui d'une usine de pièces détachées, on a construit des chambres à gaz, gardé des camps de la mort, fourni des quotas journaliers de cadavres. Il se peut que des politiques aussi inhumaines aient été conçues par un cerveau unique, mais jamais elles n'auraient été appliquées sur une telle échelle s'il ne s'était trouvé autant de gens pour les exécuter sans discuter.

Il se peut qu'à une époque, l'individu ait été capable d'assumer la pleine responsabilité d'une situation parce qu'il y participait totalement en tant qu'être humain.

Le devoir de mémoire est une prise de conscience, « accorder à un mineur le droit d'administrer ses biens et de toucher des revenus, l'affranchir de la tutelle parentale » c'est-à-dire une émancipation ainsi qu'une autonomie et un refus possible de participer au meurtre, on se prépare à pouvoir réagir à une situation semblable. Même si on ne l'a pas vécu soi-même.

3.4 Les Témoignages :

Sur internet, nous avons trouvé beaucoup de témoignages par exemple sur les sites des associations. Internet permet aux personnes de se retrouver, de discuter, de dire, s'exprimer et donc de laisser une trace de ce qu'ils ont vécu, éprouvés pendant l'exil. C'est très important, depuis seulement une dizaine d'années, ce moyen de communication a permis de ne pas oublier les conséquences de la guerre civile espagnole même plus de soixante dix ans après. Avec la présence de Franco au pouvoir, il était difficile aux personnes de s'exprimer.

e. Témoignage M. Ruiz, réfugié espagnol au camp de Miellin

Pourquoi n'êtes-vous pas reparti en Espagne ?

Je ne suis pas reparti en Espagne car mes parents sont restés en France.

Vous reste-t-il des biens ou de la famille en Espagne ?

Aucun bien, j'ai un frère et une sœur en Espagne.

Comment avez-vous été accueilli en France et en quelle année ?

En 1939, et plutôt mal par les dirigeants de l'époque, mais le peuple était solidaire.

Étiez-vous accompagné de votre famille ?

J'avais un an et demi et j'étais dans les bras de ma mère.

Pensez-vous qu'il est nécessaire d'en parler aujourd'hui ?

Je pense que c'est un devoir de mémoire pour ne pas oublier les morts.

Vous sentez-vous Espagnol ou Français à présent ?

Je me sens plus Français car l'Espagne je ne la connais pas. J'y suis allé deux fois.

f. Interview d' Elisa Ruiz Nuñez, réfugiée espagnole habitant à côté de Vesoul en décembre 2011 :

C'est la première fois que Elisa Ruiz Nuñez se livre, elle n'a jamais évoqué son histoire, même pas à sa petite fille qui a onze ans et qui lui a déjà posé des questions. Quand nous arrivons chez elle, elle nous accueille avec beaucoup d'attentions et très poliment, gentiment, elle nous a même préparé plusieurs gâteaux. Elle nous autorise à la filmer. C'est alors que nous commençons la discussion.

Au début, Elisa répond brièvement à nos questions, mais assez rapidement elle arrive à se livrer. Elle nous raconte alors quelques anecdotes, des drôles mais aussi des plus tristes. On peut entendre aussi dans ses paroles, tout le courage qu'elle a eu pour arriver à continuer, à être autonome, et s'occuper de son petit frère. N'ayant plus de parents elle doit faire face à cette guerre avec ses frères, mais ils vont être vite séparés. Elle ira en colonie mais pourtant ils se retrouveront. Elle a vécu dans la peur, dans la faim, elle a réussi à surmonter ces épreuves en pensant que ses frères reviendraient, ils étaient très unis entre eux.

Elisa reste très polie que ce soit envers le gouvernement français ou espagnol. Elle ne critique pas les conditions abominables qu'ils ont eues, mis à part le manque de nourriture. Une autre explication du silence, de la retenue des propos d'Elisa peut-être qu'elle pensait que nous étions trop jeunes pour entendre ces choses-là ou qu'elle ne désire pas approfondir sur ce sujet.

Parmi les différentes personnes que nous avons pu interroger ou voir c'est avec Elisa que nous en avons appris le plus et où nous sommes rendus compte que notre sujet était important.

En la filmant, nous lui donnons une place, une mémoire et aussi une trace pour ne pas oublier la période difficile de l'exil. Le film fixe, mémorise son discours, les événements qu'elle a vécus. Elle est contente de pouvoir nous aider, elle se sent utile, nous lui apporterons le film en souvenir.

Le témoignage est une réalité sachant que chacun à sa vision des choses. Une page de la mémoire d'Elisa lorsqu'elle avait 5 ans, des paroles de son frère. Nous savons que la mémoire est sélective, ce qui nous a le plus surpris : elle parle encore très bien espagnol alors qu'elle n'avait que 5 ans et que son mari lui a toujours interdit de parler espagnol avec ses frères.